

Joly Louis Claudius Marie Né le 22 décembre 1897, à Chasselay (Rhône). Fils de Pierre Marie Joly et de son épouse Jeanne Marine Baptistine Goy, il fait des études supérieures et devient professeur de mathématiques.

Lors de la Première Guerre mondiale, il s'engage dans l'armée pour participer aux combats. Il est blessé à deux reprises et il est cité trois fois. Le calme revenu on le trouve marié avec Odette Louise Boy. Il habite 10 place Jules Mercier à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), car il est professeur au collège municipal de Thonon de 1928 à 1944.

La plaque apposée dans le hall du collège nous dit qu'il fut « *un maître remarquable... (et qu') il fit de son enseignement un véritable apostolat* ». Lors de la Seconde guerre mondiale, le professeur Louis Joly entre immédiatement dans la Résistance et il en devient l'un des organisateurs les plus actifs au sein des M.U.R. de la région de Thonon. Les Anciens résistants disent de lui « *Animateur incomparable, de haute valeur morale, il fit preuve d'un dévouement inlassable et d'un courage exemplaire dans la lutte clandestine* ». (Mémorial ANACR)

Il est arrêté le 28 mars 1944 par la Milice, alors qu'il se rend en mission auprès des maquis de Saint-Jean d'Aulps. Il est détenu au Savoie-Léman à Thonon, puis envoyé à la prison Saint-Paul de Lyon, après un court séjour à l'Intendance, à Annecy. Le 29 juin 1944, il est déporté en Allemagne au camp de concentration de Dachau (matricule n° 75 689).

Il décède dans ce camp bavarois le 4 janvier 1945. La transcription de acte de décès Thonon-les-Bains 61/1947) dit « *au début du mois de janvier 1944* ». Les différents documents émanant des services nationaux traitant de la Déportation fournissent la date du 4 janvier.

Il reçoit la mention « *Mort pour la France* » le 23 avril 1947 et celle « *Mort en déportation* » en janvier 1986.

Sur la plaque, scellée dans le hall du collège de Thonon-les-Bains, on peut encore lire « *La terre barbare garde ton corps / Ton souvenir vit parmi nous* ». Son nom est gravé sur le monument aux morts de Thonon-les-Bains avec par erreur deux « L ».